

# Le Guetteur

de Montferrand

MARS 2026 #58

**TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**  
Bilan Refuges LPO

P4

**FINANCES**  
Un budget 2026  
qui maintient le cap

P6

**JEUNESSE /  
ÉCOLES**  
Inscriptions  
scolaires  
2026/2027

P10

VILLE DE  
SAINT MATHIEU  
DE TREVIER



# SOMMAIRE



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

04-05 Bilan Refuges LPO de la commune : des « disparus » et des petits « nouveaux »

## FINANCES

06-09 Un budget 2026 qui maintient le cap

## JEUNESSE / ÉCOLES

10 Inscriptions scolaires 2026/2027

11 Restauration scolaire : retour sur l'enquête de satisfaction

## SOLIDARITÉ

12 Retour sur le repas des aînés

12 Ateliers bien-être et loisirs

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13 Esplanade Gérard Saumade, une nouvelle promenade verte au cœur du village

## VIE CITOYENNE

14 Le Camion des Solutions fait étape à Saint Mathieu de Tréviérs

15 Expression politique

## SPORT

16-17 L'actualité des associations sportives

## VIE ASSOCIATIVE

18-19 Les rendez-vous incontournables

## PATRIMOINE

20 Les Guides du Languedoc en formation sur la commune

21 Une tragédie tréviésoise

## CULTURE

22-23 La programmation culturelle de mars

Le Guetteur de Montferrand :  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29  
34270 SAINT MATHIEU DE TRÉVIÉRS  
Tél. 04 67 55 20 28 ■ [accueil@villesmdt.fr](mailto:accueil@villesmdt.fr)  
[www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr](http://www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr)

Directeur de la publication : Jérôme Lopez  
Responsable de la rédaction : Aurélie Ermont



Suivez notre Ville !

Photographies : Ville de Saint Mathieu de Tréviérs,  
©Freepik.

Impression : Impact Imprimerie  
5911 route de Frouzet 34380 ST MARTIN DE LONDRES  
Imprimé avec des encres végétales sur du papier  
issu de forêts gérées durablement (PEFC).





## Le statut et les prérogatives de nos policiers municipaux vont évoluer ?

- Un projet de loi relatif à l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle des polices municipales est actuellement à l'étude. Il prévoit notamment de faire constater et verbaliser par les policiers municipaux certains délits qui ne peuvent l'être aujourd'hui que par les forces de police ou de gendarmerie. Par ailleurs, la mutualisation des agents entre collectivités, de manière pérenne ou pour des événements exceptionnels, devrait être facilitée, ce qui à l'échelle du territoire intercommunal est une très bonne chose.

# #3 questions

à Jérôme Lopez

## Le carnaval 2026 dans les starting-block ?

- Après une édition 2025 marquée par des conditions météorologiques qui auront bloqué les chars dans les ateliers d'ACA, le carnaval 2026, qui déambulera dans les rues du village le 29 mars prochain, s'annonce comme une belle fête colorée et en musique. J'espère que vous serez nombreux sur le parcours pour découvrir les chars qui sortiront enfin de leur cachette.

## Printemps = débroussaillage ?

- Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite la propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur [jedebrousseille.gouv.fr](http://jedebrousseille.gouv.fr) En débroussaillant, vous investissez pour votre sécurité et celle de vos voisins.

### JÉRÔME LOPEZ

Maire de Saint Mathieu de Trévières

4<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup en charge des Bourgs-centres

Conseiller départemental du canton de Saint Gély du Fesc

1<sup>er</sup> Vice-Président du SDIS

(Service Départemental d'Incendie et de Secours)

## Bilan Refuges LPO de la commune : des « disparus » et des petits « nouveaux »

En 2025 a été conduit le dernier inventaire de la biodiversité sur les trois parcelles de la commune inscrites au programme Refuges LPO depuis 2020 (Les Berges du Terrieu, la Fontaine romaine et la Mairie) : l'occasion de faire le bilan des 5 années d'engagement.

**S**i le nombre d'espèces détectées diffère peu (72 espèces d'oiseaux contactées entre 2007 et 2021 pour 67 entre 2022 et 2025), les cortèges évoluent. Certaines espèces ne sont plus détectées, comme le **Rollier d'Europe**, espèce d'intérêt communautaire déterminante ZNIEF quasi menacée dans notre région, le **Tarier pâtre** (également quasi menacé en région), les **Pic épeiche** et **Pic vert**, une petite fauvette méditerranéenne (**Fauvette passerinette**), la **Cisticole des joncs** (toutes deux d'enjeu modéré régional), les **alouettes** (lulu et des champs qui étaient en alimentation ou de passage sur sites), ou encore le **Circaète Jean-Le-Blanc** (rapace d'enjeu fort en région Occitanie mais qui n'était en visite sur site pour son alimentation composée essentiellement de reptiles).

Tandis que d'autres « apparaissent » : le crapaud nommé **Pélodyte ponctué** (espèce protégée comme tous les amphibiens), l'**Accenteur mouchet** (passereau classé vulnérable en Occitanie), les **hiboux grand-duc** et **moyen duc**, ou encore la **chouette Chevêche d'Athéna** (d'enjeu régional modéré), tous nicheurs potentiels.

Certaines espèces ont par ailleurs changé de statut au regard de l'évolution de leurs populations locales et nationales depuis l'édition de la liste rouge des oiseaux nicheurs d'Occitanie en 2023. Le **Moineau friquet**, toujours nicheur sur site, est désormais classé en danger, le **Geai des chênes** ou encore la **Tourterelle des bois** sont désormais classés



Rollier d'Europe ©C. Rambal



Chevêche d'Athéna ©C. Rambal



Fauvette Passerinette ©P. Peralta



Accenteur mouchet ©Delauney

quasi menacés en région Occitanie, et les données de **Martin pêcheur**, de **Hibou moyen-duc** comme du **Petit-duc scops** ne sont pour le moment plus jugées suffisantes pour donner un statut régional à ces espèces.

Ces changements sont en grande partie liés aux **conditions locales** (potentiel d'accueil des sites, gestion des parcelles, dérangement...) et du fait de **facteurs à plus large échelle** (évolution nationale des populations, changement climatique, migration...). Il est certain que la **gestion végétale différenciée** (dans le temps et l'espace) combinée à la préservation ou l'aménagement de zones de quiétude (conservation des cavités



Tarier pâtre ©Delauney

naturelles, de zones sans fréquentation, pose de nichoirs, aménagements de points d'eau...) sont favorables au **maintien des espèces** sur les lieux.

Depuis plus de 100 ans, le programme **Refuge LPO** vise ainsi à accompagner et engager chacun à l'action en faveur de toute la biodiversité ! Qu'il s'agisse d'un terrain privé (petit ou grand jardin...) ou public (parc, espace vert, sentier...) sur lequel le propriétaire ou gestionnaire s'engage moralement à accueillir, protéger et favoriser la nature selon les principes de la **Charte Refuges** et des **15 gestes favorables à la biodiversité** qui en découlent. En créant un « Refuge LPO », je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi en créant les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages, excluant toutes les pollutions, et réduisant mon impact sur l'environnement.



Charte Refuges des 15 gestes

## 4<sup>e</sup> édition de la Fête de la Nature

Marché de producteurs locaux et nombreuses animations gratuites adaptées à toutes les tranches d'âge

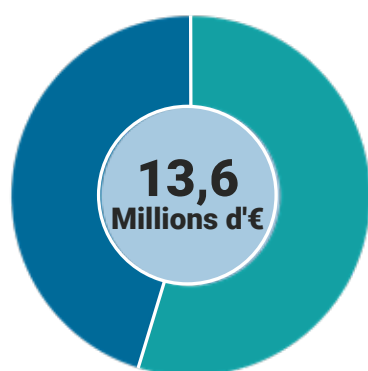
Rendez-vous le samedi 9 mai  
au parc de la Fontaine Romaine !

# Budget 2026 : 13 671 547 €

## Une dynamique budgétaire ambitieuse, tournée vers l'avenir

Ce budget a été élaboré sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 29 janvier 2026. Il s'inscrit dans un souci permanent de maîtrise des dépenses de fonctionnement qui résulte d'une gouvernance réfléchie, mesurée et planifiée sur plusieurs années. Cette politique nous permet de dégager des marges de manœuvre financières, une capacité d'autofinancement soutenue et qui garantit un volume de dépenses d'équipements correspondant aux besoins de la commune.

### Budget total



#### FONCTIONNEMENT : 5 636 362 €

Le budget de fonctionnement regroupe toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la commune.



#### INVESTISSEMENT : 8 035 185 €

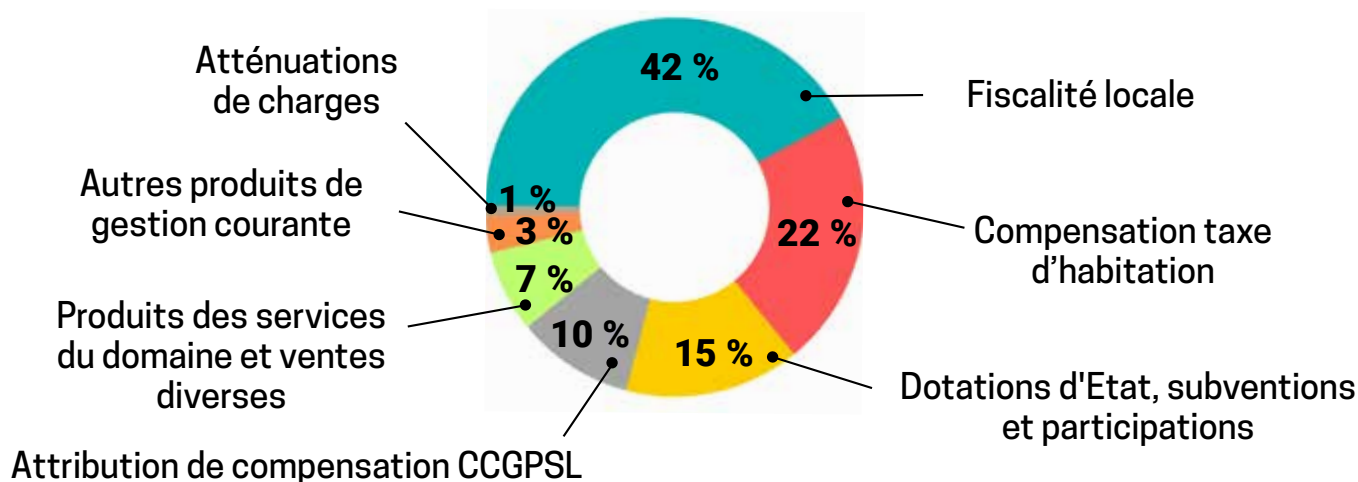
Ce budget a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Il concerne les projets de la commune à court, moyen ou long terme.

### FONCTIONNEMENT : 5 636 362 €

#### RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement sont essentiellement constituées par les dotations de l'État, la fiscalité, les paiements des prestations de services et les revenus locatifs de la commune.

#### Répartition des recettes réelles de fonctionnement



## DÉPENSES

Elles sont constituées par les dépenses liées à l'entretien et la consommation énergétique des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, l'entretien de la voirie communale, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts, ainsi que les charges liées à la masse salariale.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales à **4 337 243 €**, et enregistrent une hausse de 2,78 % par rapport à 2025.

En dépenses de fonctionnement, les priorités sont :

- Ecoles : garantir une qualité d'accueil dans les écoles et les Mazets.

- Dynamique de territoire : maintien du soutien au monde associatif.
- Lien social : augmentation de la subvention au CCAS liée à la mise à disposition d'un agent communal à 80 % pour prendre en charge la montée en puissance des projets et de l'accompagnement des publics.
- Cadre de vie : entretien des espaces publics.
- Ressources Humaines : gestion responsable de la masse salariale qui représente 59 % des dépenses de fonctionnement tout en assurant des services de qualité.
- Sécurité : création d'un 5<sup>e</sup> poste de Policier Municipal.

## INVESTISSEMENT : 6 007 675 €

### Financement des dépenses réelles d'investissement

En plus de l'autofinancement, les recettes sont constituées de :

|  | Montant (€) |
|--|-------------|
| FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) | 490 000     |
| Subventions encaissées auprès de différents partenaires          |             |
| ▪ Etat - Halles Gourmandes et plateaux de bureaux                | 200 000     |
| ▪ Région Occitanie - Gymnase                                     | 200 000     |
| ▪ CCGPSL Fonds de Concours                                       | 30 000      |

### Les ratios financiers

|   | Commune (€) | Moyennes nationales de la strate 2024 (€) |
|---|-------------|---|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population       | 850         | 1 055                                     |
| Recettes réelles de fonctionnement / population       | 1 048       | 1 270                                     |
| Dépenses d'équipement brutes / population             | 1 530       | 363                                       |
| Encours de la dette / population                      | 442         | 782                                       |
| DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) / population | 134         | 157                                       |

Ces ratios témoignent de la gestion responsable de la collectivité dont les recettes et la DGF sont pourtant inférieures à la moyenne nationale de la strate.

## Priorités des dépenses d'investissement

### ▪ Sport

Fin des travaux de construction du gymnase et aire de lancer au complexe sportif des Champs Noirs.

### ▪ Activité économique et commerces

Travaux de construction des Halles Gourmandes, d'un plateau de bureaux et réalisation de deux parkings.

### ▪ Sécurité

Acquisition de 2 nouveaux radars pédagogiques, rénovation de la signalisation et acquisition de panneaux, acquisition de matériel pour le Comité Communal des Feux de Forêt et poursuite du plan pluriannuel de renouvellement du parc de poteaux incendie.

### ▪ Ecoles et jeunesse

- Aménagements de sécurité, matériel informatique et pédagogique, confort salle des maîtres et renouvellement d'équipements de cuisine, aménagement piéton vers le parking des Fontanilles.
- ALSH : installation d'un système d'accès sécurisé à l'ALSH enfants, remplacement du tableau électrique extérieur et aménagement des espaces extérieurs de l'ALSH ados.
- Budget pour les projets du Conseil Municipal des Enfants.
- Réalisation d'un pumptrack aux Avants, création d'un espace de jeux pour tout petits dans le parc de jeu de Garonne et installation d'un parc à vélos devant le collège Alain Savary.

### ▪ Culture

Lancement du marché de maîtrise d'œuvre de la salle de spectacle et installation de boîtes à livres à destination des enfants, travaux à la

Maison d'Emma et à la Maison des Associations.

### ▪ Aménagements urbains et paysagers

Études préalables à l'enfouissement des réseaux et requalification de l'allée de l'Ancienne Gendarmerie et du chemin du Mas Philippe / Gouletier, circulation à double sens chemin de la Ville, voirie avenue des Romarins, aménagement d'un chemin piétonnier chemin de la Ville, réfection et sécurisation de la voie douce vers les équipements de la Fontaine Romaine, garde-corps du chemin piétonnier avenue de Montpellier, aménagement d'un plateau traversant avenue des Coteaux de Montferrand, sécurisation de piétons, chicanes chemin du Cros et avenue Louis Cancel, acquisition de bancs pour le complexe sportif des Champs Noirs.

### ▪ Valorisation du patrimoine

Sécurisation, entretien et valorisation du site préhistorique du Lébus, rénovation de l'église Saint Raphaël.

### ▪ Environnement et transition écologique

Plan pluriannuel d'installation de bornes de recharge électrique, renouvellement de la convention avec la LPO, acquisition foncière pour la réalisation d'un parc urbain, acquisition d'un cabanon en bois pour les jardins partagés, poursuite du plan pluriannuel de remplacement des vieux éclairages publics par de la LED.

### ▪ Equipements techniques municipaux et aménagements de bâtiments

Acquisition foncière pour l'extension du cimetière de Saint Mathieu, projet d'extension du Club Sénior, équipement pour les festivités, renouvellement du matériel à destination du personnel communal.

## 0 % d'augmentation des taux d'imposition

Pour ne pas alourdir la pression fiscale et pour préserver le pouvoir d'achat des familles, la commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 18 ans.

### La dette

La commune porte une attention particulière à sa dette et son évolution. La dette de Saint Mathieu de Trévières se situe à **442 € par habitant**, contre 782 € en moyenne pour les communes de la même strate en 2024. Ces chiffres correspondent au remboursement du capital au 01/01/N.

Saint Mathieu de Trévières **442 €**

Moyenne de la strate **782 €**

### Évolution de l'endettement communal

2018  
**843 €/ habitant**



2026  
**442 €/ habitant**

### Ratio de désendettement

Le ratio de la commune se situe à **2,2 années**, une situation financière très satisfaisante.

| 0 à 5 ans                               | 5 à 10 ans                         | 10 à 15 ans   | Plus de 15 ans                  |
|---|------------------------------------|---------------|---------------------------------|
| Situation financière très satisfaisante | Situation financière satisfaisante | Zone d'alerte | Situation financière contrainte |
|   |                                    |               |                                 |



Question à...

**Patricia COSTERASTE**  
Adjointe au Maire déléguée aux Finances, Ressources Humaines et à l'Administration Générale

### Quelles sont les grands axes de ce budget 2026 ?

« Dans un contexte national où les finances publiques sont fortement contraintes, nous avons la responsabilité de maintenir une trajectoire communale solide et maîtrisée. Cela implique de faire des choix rigoureux pour préserver l'équilibre budgétaire tout en poursuivant les projets essentiels à la vie de notre commune.

En 2026, nous avons ainsi décidé de maintenir la stabilité des taux de fiscalité locale. Ce choix est un signal clair adressé aux habitants : protéger leur pouvoir d'achat dans une période où beaucoup de ménages sont fragilisés, tout en garantissant la continuité des services publics et notre capacité d'investissement.

La solidarité restera également au cœur de notre action. Les dispositifs du CCAS seront renforcés afin d'accompagner plus efficacement les personnes les plus modestes. Nous voulons que chacun puisse compter sur la collectivité, en particulier dans les moments difficiles. »



# Rentrée scolaire 2026/2027

## modalités d'inscription

Votre enfant fera sa rentrée en 1<sup>ère</sup> section de maternelle ? Vous venez de vous installer à Saint Mathieu de Trévières ? Vous pourrez prochainement inscrire votre enfant pour la future rentrée des classes.

> Inscriptions : à partir du lundi 9 mars jusqu'au vendredi 22 mai 2026

### 1<sup>re</sup> étape → Service jeunesse

- Créez votre compte sur le **Portail Famille de Saint Mathieu de Trévières** (accessible depuis le site web de la commune)

#### Pour l'inscription à l'école et/ou au service péri-scolaire

- Déposez en Mairie les documents suivants (originaux et photocopies) pour établir un certificat d'inscription scolaire :

- Dossier d'inscription pôle jeunesse 2026/2027
- Liste des pièces à fournir (page pièces à fournir du dossier d'inscription pôle jeunesse 2026/2027)
- Fiche sanitaire de liaison
- Fiche de renseignements
- Livret de famille complet (**parents et enfants**)
- Carnet de santé (vaccinations à jour)
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Certificat de radiation de l'école précédente s'il y a lieu (nouveaux arrivants)
- **Attestation quotient CAF**
- **Attestation Sécurité sociale (Ameli)**

- **OU** envoyez vos documents par mail (attention : **4 Mo max**) à : jeunesse@villesmdt.fr

Ces documents sont disponibles sur : [www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr](http://www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr), onglet Mes démarches, Education.

### 2<sup>e</sup> étape → À l'école

- **Votre enfant rentre en Petite Section de Maternelle à l'école Les Fontanilles**

Une fois que le Service Jeunesse vous a envoyé par mail le certificat d'inscription scolaire, **vous devez, au plus tôt**, prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle, Mme Martin, pour enregistrer l'inscription. Vous pouvez la contacter par mail : [ce.0340990s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340990s@ac-montpellier.fr) ou par téléphone : 04 67 55 33 49.

- **Votre enfant rentre en CP à l'école Agnès Gelly**

Une fois que vous avez finalisé l'inscription de votre enfant en CP auprès du Service Jeunesse, son dossier est automatiquement transmis à l'école, vous n'avez donc **aucune démarche** à faire auprès de l'école Agnès Gelly.

Votre enfant visitera sa nouvelle école et sera présenté aux maîtresses de CP avant la fin de l'année scolaire dans le cadre d'un échange entre les deux écoles, et viendra aussi partager une récréation avec les élèves de l'école.

Au mois de juin, l'école maternelle vous transmettra des informations sur le jour de la rentrée.

**Service Jeunesse (Mairie)**  
04 67 55 20 28

**Ecole Les Fontanilles**  
04 67 55 33 49

**Ecole Agnès Gelly**  
04 67 55 25 18

# Restauration scolaire : retour sur l'enquête de satisfaction

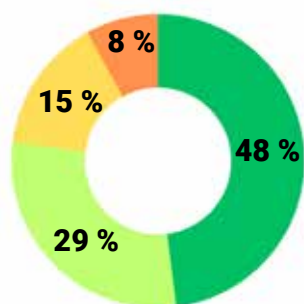
Dans le cadre de la réflexion menée sur l'évolution et l'amélioration du service de restauration scolaire, un questionnaire a été diffusé auprès des familles afin de mieux connaître leurs attentes et leurs perceptions de ce service essentiel à la vie scolaire.

**A**u total, **110 familles** ont répondu à ce questionnaire, témoignant d'un niveau de participation significatif et d'un intérêt marqué pour les enjeux liés à la restauration scolaire. Les réponses concernent **150 enfants**, dont **61** enfants scolarisés **en maternelle** et **89** enfants de l'**école élémentaire**. Cette répartition a ainsi permis d'obtenir une vision représentative des

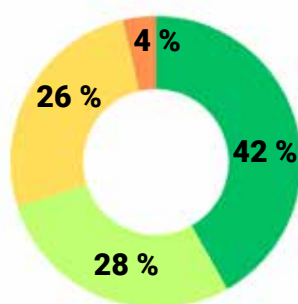
attentes des familles sur l'ensemble du parcours scolaire, en tenant compte des spécificités propres à chaque tranche d'âge.

Les résultats mettent en évidence une **appréciation globalement positive** du service actuel, notamment au regard des trois critères suivants :

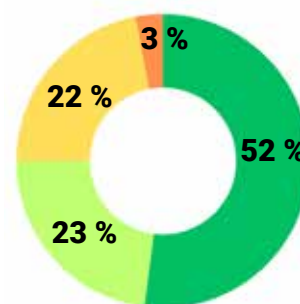
### Qualité des aliments proposés



### Diversité des menus



### Equilibre nutritionnel des repas



■ Très satisfait   ■ Satisfait   ■ Moyennement satisfait   ■ Pas du tout satisfait

L'analyse du classement des critères met en évidence une hiérarchisation claire des attentes des parents, avec une forte priorité accordée à la qualité des repas, bien avant les considérations tarifaires ou éducatives au sens large. Les critères « Bénéficier d'aliments 100 % bio » et « Donner la priorité aux tarifs » suscitent des positionnements plus contrastés que les autres attentes exprimées. Concernant le recours au bio, seuls **13 % des parents** le placent en **première priorité**, tandis que **47 %** l'intègrent dans leurs **trois premières attentes**. À l'inverse, **17 %** des répondants le classent en **dernière position**. Ceci montre que, si cette dimension est importante pour une partie des familles, elle n'est pas considérée comme prioritaire par

l'ensemble des répondants. Par ailleurs, les contributions recueillies font apparaître une attente commune : garantir que la restauration soit à la fois **équilibrée et adaptée** aux enfants, tout en restant cohérent avec les enjeux nutritionnels et budgétaires. Dans l'ensemble, les parents soulignent les efforts engagés pour assurer une qualité gustative des repas, et sont satisfaits de l'investissement du personnel.

Les axes d'amélioration s'orientent vers la recherche d'un meilleur équilibre entre **qualité nutritionnelle**, **simplicité des plats** et **conditions de repas apaisées**, afin que la cantine reste un temps à la fois nourrissant et agréable.

## Retour sur le repas des aînés

Le 12 février, le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de la commune a réuni près de 300 convives au Galion. Nos aînés ont pu y déguster un délicieux repas préparé par les Docks du GR de Saint-Martin-de-Londres, avant de montrer leurs talents de danseurs sur la piste, au son du groupe musical Blue sparks.



## Nouveaux ateliers bien-être et loisirs

Le CCAS propose en partenariat avec l'association « UFCV » un nouveau programme d'ateliers de 10 séances gratuites, réservé aux Tréviésois, à partir de 60 ans :

- **Quiz et mémoire :** Tonifiez votre esprit
- **Mobilité :** Offrez du mouvement à votre vie
- **Numérique :** Maîtrisez vos outils du quotidien
- **Créativité :** Laissez parler votre génie
- **Bien-être :** Gagnez en sérénité

> **Maison des Associations**

**UFCV**  
animation territoriale



> Les lundis 13, 20 et 27 avril, 4 et 18 mai, 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 juin, de 10h à 12h

**Votre présence sera requise sur l'ensemble des 10 séances.**

Inscriptions (places limitées) et renseignements auprès du CCAS : [ccas@villesmdt.fr](mailto:ccas@villesmdt.fr) ou au 04 67 55 20 28.

## Esplanade Gérard Saumade, une nouvelle promenade verte au cœur du village

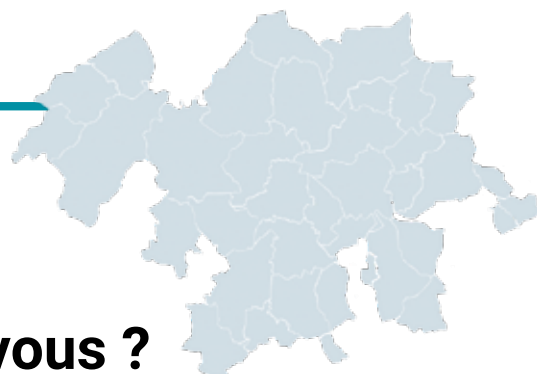
**C**omme nous l'avions annoncé dans le Guetteur de janvier dernier, les travaux d'aménagement et de végétalisation de l'esplanade Gérard Saumade sont terminés.

Cette véritable promenade publique, qui s'étend désormais depuis le Galion, en passant dans les Arènes Claude Saumade, la place de Garonne, le rucher municipal et demain le Solan, va permettre aux piétons de se déplacer en toute sécurité vers le complexe sportif des Champs Noirs ou la piscine intercommunale.

Véritable colonne vertébrale du village, elle offre, d'une part un îlot de verdure en cœur de village et favorise les déplacements doux et permet, d'autre part l'assainissement des eaux pluviales grâce à un système de noue naturelle qui assure leur captation.

Des bancs ont également été implantés afin de faire une halte et contempler le Pic Saint-Loup, l'Hortus ou encore le château de Montferrand.





## Intercommunalité : Grand Pic Saint-Loup, le saviez-vous ?



## Le Camion des Solutions fait étape à Saint Mathieu de Trévières

Vous souhaitez donner une seconde vie à vos objets tout en faisant un geste solidaire et écologique ? Le Camion des Solutions vous donne rendez-vous chaque mois sur la commune. Cette ressourcerie mobile facilite le don et la récupération d'objets de seconde main, gratuitement et près de chez vous.

### Une ressourcerie mobile au service de tous

Le Camion des Solutions est une ressourcerie mobile qui se déplace au plus près des habitants. Son objectif est simple : faciliter le don et la récupération d'objets de seconde main afin de réduire les déchets et encourager le réemploi. Ce service est **entièrement gratuit** et ouvert à tous.

### Quand et où retrouver le Camion des Solutions ?

Le camion est présent **tous les 3<sup>e</sup> mercredis du mois**, de **10h à 15h**, sur le **parking de l'Ancien Abattoir**.

### Quels objets pouvez-vous apporter ?

Vous pouvez déposer de nombreux objets en **bon état**, notamment :

- Jeux et jouets
- Livres et DVD
- Fournitures scolaires
- Objets de décoration
- Petits équipements pour la maison

Donner, c'est permettre à d'autres de profiter de vos objets tout en participant à une démarche responsable et solidaire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : [octav@suez.com](mailto:octav@suez.com)

# Expression Politique / Conseil municipal

## EXPRESSION LIBRE

« Nouveaux Défis Saint Mathieu de Trévières »

Après trois mandats, vous connaissez la manière de gouverner du maire sortant : décider seul, sans concertation. Dernier exemple en date : un budget 2026 voté lors du dernier conseil municipal de février, à la veille des élections au mépris du choix des électeurs.

Le 15 mars, choisissez le renouveau.

Votez pour la liste Saint-Mathieu-de-Trévières, Retrouvons-nous, conduite par Isabelle Poulain. Une équipe engagée, présente sur le terrain depuis des mois, à votre écoute. Un programme clair, réaliste et financé, construit avec vous pour répondre concrètement aux défis des années à venir.

Il est temps de tourner la page.

Il est temps de redonner toute sa place au dialogue, à la transparence et à l'action partagée.

Pour que chaque voix compte.

Pour que chaque besoin soit enfin entendu.

Retrouvez notre programme sur : <https://smt-retrouvons-nous.fr/>

Suivez nous sur : <https://www.facebook.com/SMTRetrouvonsNous/>

## EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

« Saint Mathieu de Trévières Naturellement »

Le 15 mars, venez voter, il n'y aura qu'un tour !

Dans quelques jours se tiendront les élections. La liste « Ensemble, cultivons notre avenir » conduite par Jérôme Lopez vous donne l'opportunité de continuer à écrire l'histoire de notre village en vous proposant une dynamique ambitieuse, des engagements concrets, un programme équilibré et réalisable.

Les femmes et les hommes qui composent cette équipe viennent de tous horizons, en parfaite complémentarité. Ils sauront vous représenter et seront aux côtés des porteurs de projets qui participent à renforcer l'attractivité de notre commune. Les exemples sont nombreux : futurs terrains de padel, extension de la cave coopérative, nouvelle offre économique au Solan, maison de santé, plaine des loisirs du Jeantou.

Le programme que nous vous proposons pour les 6 années à venir soutient un objectif, celui de poursuivre le développement harmonieux et maîtrisé de notre commune.

Alors le 15 mars, ensemble, cultivons notre avenir.

DÉCOUVREZ LE SITE WEB

**MÉDIATHÈQUE  
MUNICIPALE  
JEAN ARNAL**

[www.mediatheque-saint-mathieu-de-treviers.fr](http://www.mediatheque-saint-mathieu-de-treviers.fr)



## L'actualité des associations sportives



### Kairos'Mouv : la Boxe Confiance & Training, un rendez-vous hebdomadaire pour bouger et gagner en assurance

**K**airos'Mouv propose des cours et ateliers autour du mouvement, des arts martiaux et de la confiance en soi.



Parmi les rendez-vous réguliers, le cours de Boxe Confiance & Training pour adultes, organisé

chaque lundi soir, s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent reprendre une activité physique dans un cadre bienveillant et motivant.

Ce cours mêle **boxe éducative, renforcement musculaire et travail cardio**, avec une approche progressive, accessible à tous les niveaux. Ici, pas besoin d'avoir déjà pratiqué : chacun évolue à son rythme, dans une ambiance conviviale, sans esprit de compétition.

Au-delà de l'aspect physique, la Boxe Confiance & Training met l'accent sur des valeurs

fortes : **respect, maîtrise de soi, dépassement personnel et confiance**. Inspirée des arts martiaux, la séance permet de se défouler, de se renforcer, mais aussi d'apprendre à mieux gérer son stress et son énergie au quotidien.

> **Cours adultes - Boxe Confiance & Training**

> **Lundi de 19h30 à 20h30**

> Salle du Vignoble des Trois-Châteaux

**+ d'infos :**

contact@asso-kairosmouv.fr - frsmt2@orange.fr

### Les bouchons à plumes s'illuminent : retour sur le 2<sup>e</sup> tournoi fluo

**F**in janvier, le gymnase du village a une nouvelle fois troqué l'éclairage habituel pour une ambiance haute en couleurs à l'occasion du **deuxième tournoi fluo de badminton**.

Raquettes, volants, lignes de terrain, tenues des joueurs : tout brillait sous les lumières ultraviolettes, offrant un spectacle aussi surprenant que réjouissant. Débutants comme joueurs confirmés ont pu s'affronter dans la bonne humeur, avec un seul mot d'ordre : **le plaisir de jouer ensemble**.

Avec une cinquantaine de joueurs de tout âge, les matchs se sont enchaînés dans une ambiance détendue, rythmée par la musique et de nombreux éclats de rire. Une pause a permis à tous de se retrouver autour d'une tartiflette ! Au-delà de la compétition, c'est surtout l'esprit de partage et de convivialité qui a marqué la soirée.



Les Bouchons tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, les bénévoles ainsi que les supporters venus encourager les joueurs. Grâce à eux, cet événement a une nouvelle fois été une belle réussite.

**+ d'infos :**

contact@bouchonsaplumes.com

# Une semaine pour découvrir le sport autrement

Forte du succès de la première édition de la Journée des activités sportives adaptées organisée l'an dernier, la commune renouvelle son engagement en faveur de l'inclusion en proposant une semaine dédiée au thème « Sport et handicap ». Abordée de manière globale, cette initiative vise à faire découvrir des pratiques sportives accessibles à tous et à sensibiliser les publics aux bienfaits de l'activité physique. Plusieurs temps forts viendront rythmer cette semaine thématique.

## Mercredi 8 avril : des initiations sportives inclusives conçues pour les Mazets

En partenariat avec le **Comité Départemental du Sport Adapté de l'Hérault** (CDSA 34), une première journée d'animations sera organisée au complexe sportif des Champs Noirs à destination des **centres de loisirs municipaux** enfants et adolescents.

À cette occasion, des **établissements spécialisés** accueillant des jeunes rencontrant des **troubles de l'autisme** seront invités à participer, dans le but de favoriser des **pratiques partagées avec les Mazets**.

Le programme comprendra des **ateliers** de découverte de l'activité physique et également en lien avec différents types de **prévention** (nutrition, sommeil, prévention autour du tabac et des polluants).

## Vendredi 10 avril : une journée à l'attention des collégiens

En complémentarité avec le **projet éducatif** du collège Alain Savary, des **ateliers sportifs** axés sur la thématique du **handicap** seront mis en œuvre auprès de plusieurs classes.

Ces interventions, encadrées par les professionnels du CDSA 34, se dérouleront avec l'appui des **enseignants d'EPS** de l'établissement et de partenaires associatifs.

## Dimanche 12 avril : une matinée familiale ouverte à tous

Point d'orgue de cette semaine, la 2<sup>nd</sup>e édition de la **Journée des Activités Sportives Adaptées** s'adressera à **l'ensemble des Tréviésois**, avec pour objectif de **changer le regard** sur le handicap et **valoriser** la pratique sportive adaptée sous toutes ses formes.



De **nombreux partenaires** seront réunis au sein du complexe sportif des Champs Noirs, parmi lesquels les associations locales, le CDSA 34 et Hérault Sport.

À travers cette semaine thématique, la commune réaffirme sa volonté de faire du sport un **outil de rencontre, de partage et d'inclusion**, accessible à chacun, quels que soient ses besoins.

## Marché de producteurs

L'association « Les Paniers du Pic », qui défend une agriculture saine et de proximité sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup, vous invite sur l'esplanade du Belvédère pour un marché simple et convivial autour de producteurs locaux qui vous feront découvrir les plaisirs du terroir et de leurs produits.



> **Vendredi 20/03 de 17h à 19h**  
 + d'infos :  
[amap.coop@lespaniersdupic-treviers.org](mailto:amap.coop@lespaniersdupic-treviers.org)

## Carnaval de l'ACA

Venez nombreux découvrir le fruit du travail des bénévoles et partager un moment convivial haut en couleur. Après le cortège de neuf chars, tout le monde se rassemblera dans les Arènes pour assister au tour de piste, au rythme de la fanfare Batucapic et de la pena. N'hésitez pas à vous déguiser pour l'occasion !  
 Sur place : buvette, crêpes et friandises.



> **Dimanche 29/03 à partir de 15h, devant la Cave Coopérative (attention changement d'heure la nuit du samedi au dimanche)**

+ d'infos : [acacarnaval@gmail.com](mailto:acacarnaval@gmail.com) -  
 07 67 90 11 65

## Assemblée générale du Club des TamaLoup du Pic

Le club a tenu son Assemblée Générale le 18 décembre puis a élu son nouveau bureau et conseil d'administration, rejoint par deux nouveaux membres. Il se compose de :

- Myriam Mary Plej : *Présidente*
- Claudette Magnet : *Vice-présidente*
- Hermine Coste : *Trésorière*
- Monique Bellay : *Trésorière adjointe*
- Nicole Storup : *Secrétaire*
- Luc Finot : *Secrétaire adjoint*
- Christine Brouzet : *Gestion polyvalente du club*
- Michèle Salel : *Gestion polyvalente du club*

L'assemblée générale s'est clôturée par le repas annuel, concocté par le traiteur des Garrigues, réunissant 90 adhérents dans une ambiance conviviale, chaleureuse et teintée de bonne humeur.



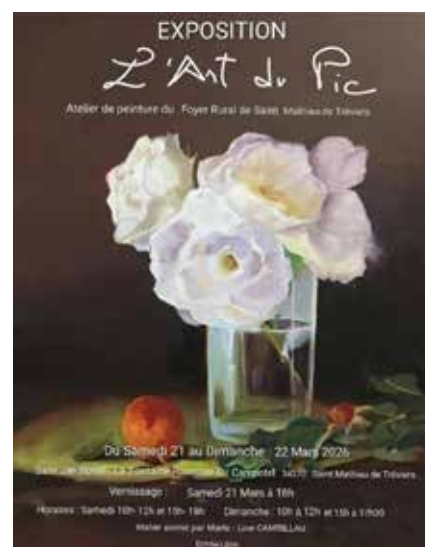
Nicole, Monique, Christine, Hermine, Myriam, Michèle, Claudette et Luc.

+ d'infos : 06 13 51 88 07  
[duplicsaintloup.clubsenior@sfr.fr](mailto:duplicsaintloup.clubsenior@sfr.fr)

## Exposition de peinture L' Art du Pic

L'atelier de peinture du Foyer Rural vous propose de découvrir les œuvres de ses adhérents lors de cette exposition.

- > Samedi 21/03 de 10h à 12h et de 15h à 18h
- > Dimanche 22/03 de 10h à 12h et de 15h à 17h30
- > Vernissage samedi 21/03 à 18h
- > Galerie d'art Jan Bonal
- + d'infos : frsmt2@orange.fr



## Vide-grenier du Foyer Rural



Le Foyer Rural organise un vide-grenier ouvert à tous, au Galion.

- Ouverture aux exposants à partir de 7h.
- Sans réservation préalable.
- Pas de produit alimentaire, ni de produit neuf sous emballage.
- Installation en priorité en extérieur sans véhicule.
- Tarif : 3€ le mètre linéaire.
- Les exposants doivent débarrasser leur stand et ne rien laisser sur place.

> Dimanche 19/04 de 8h30 à 12h30 + d'infos : frsmt2@orange.fr

## Stages professionnels à Malte

Voyager tout en préparant son avenir ? C'est possible grâce à Erasmus+ ! Les Missions Locales Petite Camargue Héraultaise et Garrigue et Cévennes organisent un stage professionnel à Malte, du **2 au 31 mai**, réservé aux 18-25 ans. D'autres séjours sont également disponibles tout au long de l'année pour d'autres destinations !

+ d'infos et inscription :  
Mission Locale Garrigue et Cévennes,  
120 allée Eugène Saumade, 04 67 55 17 80



## Les Guides du Languedoc en formation sur la commune



La commune a eu le plaisir d'accueillir, le 6 février, le temps d'une journée, l'association « Les Guides du Languedoc », qui rassemble les guides-conférenciers de Montpellier et de sa région. Cette rencontre, organisée par Margaret Alcaïde, était consacrée au Néolithique, période particulièrement riche et emblématique de notre territoire.



### Une matinée d'échanges à la mairie

La journée a débuté à la mairie par une conférence animée par **Wilfrid Galin, archéologue à l'INRAP**. Grâce à une présentation vidéo captivante et à l'exposition d'objets authentiques du Néolithique, les participants ont pu approfondir leurs connaissances sur les modes de vie, les techniques et les traces matérielles laissées par les premières communautés agricoles.



La commune, représentée par **Alain Gibaud**, conseiller municipal délégué à la Valorisation du Patrimoine, a également eu l'honneur d'accueillir M. Ravaille, l'un des propriétaires du site du Lébous, venu saluer le groupe en début de matinée.

### L'après-midi au cœur du patrimoine : le site du Lébous

L'après-midi s'est poursuivie sur le terrain, avec une visite du **Lébous**, site néolithique majeur classé Monument Historique et situé sur les hauteurs de la commune. Ce lieu, habituellement privé, a offert aux guides un cadre exceptionnel pour comprendre l'occupation humaine ancienne et les enjeux de préservation de ce patrimoine.



Cette sortie a également permis d'évoquer le projet municipal de **remise en état et de mise en valeur** du site, afin de mieux protéger ce témoin unique de notre histoire tout en le rendant plus accessible et lisible pour le public.

## Une tragédie tréviésoise



Il y a plus d'un siècle, Hyacinthe Mézy, coiffé de son large béret



**Par Alain GIBAUD**  
Conseiller municipal  
délégué à la Valorisation  
du Patrimoine

Il y a pile cent ans, se déroulait à Saint Mathieu de Tréviéris un de ces événements qui prennent des airs de tragédie antique.

Le 2 janvier 1926, la commune est le théâtre d'un drame sanglant. On apprend que Hyacinthe Mézy, berger âgé de 59 ans, marié et père de 8 enfants, vient de trouver la mort dans des circonstances qui demeurent mystérieuses. Partis à la chasse de bon matin, deux propriétaires de la localité, messieurs Joseph Caizergues et Georges Coulon, avancent dans un bois avoisinant la commune au lieu-dit « La Murailasse » (au bord du lac de Jeantou). D'après le témoignage de Caizergues, un de ses chiens « lève » soudain un lapin. En le poursuivant, le chien traverse le troupeau de moutons que Mézy est en train de garder. Le berger proteste et, s'adressant à Caizergues, il s'écrie : « Avec vos chiens, vous m'embêtez ! Je vous les tuerai ! ». Ce disant, Mézy ramasse une grosse pierre et fait le geste de la lancer vers le chien de Caizergues. Que se passe-t-il alors ? On ne le saura jamais exactement. Des deux acteurs de la scène, l'un n'est plus. Il ne reste donc que le deuxième pour donner sa version du drame. Quant à Coulon, soi-disant masqué par un accident de terrain, il n'en a, d'après ses dires, aperçu aucune des phases. Joseph Caizergues assure que pour ne pas envenimer les choses, il se serait retiré. C'est à ce moment que le coup de fusil serait parti tout seul, il ne s'explique

pas comment. Très ému, dit-il, il se serait alors sauvé sans s'assurer si le berger n'avait pas été atteint par la charge, et serait rentré chez lui. Très vite, les gendarmes se présentent à son domicile et procèdent à son arrestation. Caizergues est écroué à la Maison d'arrêt de Montpellier. L'enquête semble indiquer que ce drame a vraisemblablement trouvé sa source dans la rencontre entre deux « sanguins » : dans la commune, on reprochait à la victime, par ailleurs très estimée, de se montrer, parfois sans raison, hostile aux chasseurs. Également très honorablement connu, Joseph Caizergues passe toutefois pour être quelqu'un d'assez violent. Le lendemain, l'autopsie révèle que le coup de feu a été tiré en pleine poitrine, quasiment à bout portant. Et, au cours du procès qui se déroule le 27 avril 1926, l'expert juge peu probable que le coup ait pu partir involontairement, alors que Caizergues a toujours défendu la thèse de l'accident. Ce dernier sera finalement condamné à trois ans de prison.

Deux anciennes croix, proches du lieu du drame, portent encore, cent ans après, le souvenir du berger Hyacinthe.

Vous voulez connaître la suite ? Elle donne à l'histoire le parfum d'un dénouement de tragédie grecque : quelques années plus tard, voilà qu'on célèbre le mariage de Joseph et d'Augustine (dite « Laurentine »), respectivement fils et fille... de Joseph Caizergues et d'Hyacinthe Mézy. ■

## Résidences artistiques, de La Maison d'Emma à l'Arboretum Bolestraszyce

**D**eryckere Rika et Peter Poplaski ont le plaisir de vous inviter à une exposition qui mettra en lumière leurs résidences d'artistes. D'un côté à La Maison d'Emma, lieu de résidence d'artiste de la commune, et de l'autre le séjour à l'Arboretum Bolestraszyce en Pologne. L'exposition sera accompagnée d'une présentation succincte de la carrière de BD américaine et des projets artistiques de Peter Poplaski.

- > Du 3/03 au 21/03. Médiathèque Jean Arnal.
- > Conférence le 14/03 à 10h30.



## Atelier caviardage

**L'**expression « Moins, c'est plus » prend tout son sens avec l'art du caviardage, où la poésie s'observe autant qu'elle s'écoute. Créez vos propres poèmes en sélectionnant soigneusement les extraits de vos œuvres favorites, qui donneront naissance à de véritables tableaux !



- > Samedi 7/03 à 10h30. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal.

## Résidence artistique Chia-Min Huang



**A**rtiste plasticienne franco-taïwanaise, Chia-Min Huang explore le rôle de la mémoire — individuelle et collective — dans la construction de l'identité et l'évolution des lieux. Elle mobilise une grande diversité de techniques pour créer des œuvres qui tissent des liens entre ses deux cultures, offrant un dialogue singulier entre Orient et Occident.

- > Du 15/03 au 30/04, tous les dimanches de 14h à 18h à la Maison d'Emma (170 rue de la Grenouille). Restitution le 28/04 à 18h.

## Projection Je suis toujours là

**R**io, 1971, sous la dictature militaire. La grande maison des Paiva, près de la plage, est un havre de vie, de paroles partagées, de jeux, de rencontres. Jusqu'au jour où des hommes du régime viennent arrêter Rubens, le père de famille, qui disparaît sans laisser de traces. Sa femme Eunice et ses cinq enfants mèneront alors un combat acharné pour la recherche de la vérité...



- > Vendredi 20/03 à 20h. 4€. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal.

## Matinée poésie



Lors de ce moment convivial, chacun pourra lire jusqu'à trois textes — créations personnelles ou poèmes d'auteurs — ou simplement écouter. La matinée se veut un temps d'échange et de découverte, ponctué d'interludes musicaux qui offriront de belles respirations entre les lectures.

> **Samedi 21/03 à 10h. Médiathèque Jean Arnal.**

## Projection Paddington au Pérou

Alors que Paddington rend visite à sa tante Lucy bien-aimée, qui réside désormais à la Maison des ours retraités au Pérou, la famille Brown et notre ours préféré plongent dans un voyage inattendu et plein de mystères, à travers la forêt amazonienne et jusqu'aux sommets des montagnes du Machu Picchu.



> **Mercredi 25/03 à 14h15. A partir de 7 ans, 4€. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal.**

## Exposition Comme les grands

L'exposition mettra en lumière les travaux réalisés en classe à la suite des rencontres avec les artistes invités lors des Vendémiaires d'octobre. Cette édition avait pour thème « L'esthétique du quotidien » et réunissait quatre artistes : Océane Haye, Aline Isoard, Camille Mélis et Bastien Vittori. Cette année, 18 classes, de la maternelle au collège, participent au projet.



> **Du samedi 28/03 au vendredi 04/04. Vernissage le vendredi 27/03 à 18h. Médiathèque Jean Arnal.**

## Atelier jeux d'écriture



Armé de votre plus beau dictionnaire, vous serez amenés à deviner le sens de mots inconnus, ou encore à littéralement « juger un livre à sa couverture ». Venez démontrer la force de votre plume tout en sortant de votre zone de confort. Des défis tous plus originaux les uns que les autres vous attendent !

> **Samedi 29/03 à 10h. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal.**

Retrouvez l'agenda de la Médiathèque Jean Arnal en flashant ce QR code ou sur le site : [www.mediathèque-saint-mathieu-de-treviers.fr](http://www.mediathèque-saint-mathieu-de-treviers.fr)

04 67 84 40 96 • [equipe.mediathèque@villesmdt.fr](mailto:equipe.mediathèque@villesmdt.fr)



**Prévention**

**incendie**

VILLE DE  
SAINT MATHIEU  
DE TREVIER



***LE DÉBROUSSAILLEMENT  
C'EST MAINTENANT !***  
**Après il sera trop tard**

**Le débroussaillage est une obligation**

+ d'infos sur les obligations légales de débroussaillage  
sur : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)